

Réflexion stratégique sur les perspectives de la filière veau de boucherie à l'horizon 2025

I – ETAT DES LIEUX – CONTEXTE DE LA FILIERE

Etudes et documents récents :

Etude réalisée par Interveaux : « Perspectives de la filière veaux de boucherie en France. Regards sur la production européenne »; (IDELE)

Stratégie interprofessionnelle 2015 – 2017 pour la filière Veaux de boucherie française ; (INTERBEV)

Les Etats Généraux de l'Interprofession Bétail et Viandes – 2013

Etat des lieux - Contexte :

- ✓ France premier producteur (30%) et premier consommateur (37%) de veau en Europe
- ✓ Une production en recul depuis les années 1980 (Actuellement 1.4 million d'animaux abattus pour 200 000 tec) et des importations qui se développent
- ✓ 2800 élevages avec 400 veaux produits en moyenne par an
- ✓ Des ateliers (de 200 veaux en moyenne) bien insérés dans les exploitations
- ✓ Des veaux principalement laitiers (ou croisés ou mixtes)
- ✓ Un bon approvisionnement en petits veaux laitiers avec des flux importants (Est – Ouest)
- ✓ Une baisse accélérée du nombre de producteurs (-3.5% par an sur la période 2008 – 2011), une moindre baisse de la production mais des installations qui diminuent
- ✓ Des élevages principalement situés dans les bassins laitiers (Ouest, Sud-Ouest et Centre-Est de la France, des abattages concentrés dans l'Ouest
- ✓ Augmentation du prix des matières premières pour l'alimentation avec la revalorisation du prix du lait
- ✓ Des méthodes d'élevage en évolution qui font peser de plus en plus de contraintes sur les éleveurs
- ✓ Une baisse des conformations (augmentation des animaux P) et un classement « couleur » à uniformiser
- ✓ La réforme de la PAC et ses conséquences sur le transfert DPU/DPB pour les exploitations à faible superficie
- ✓ Une filière très organisée, 90% de la production est intégrée, 2 entreprises à capitaux néerlandais gèrent plus de 40 % de la production.
- ✓ Une baisse de la consommation et de la production en Europe et en France, 15% de la consommation est importée des Pays Bas. 8% de la production est exportée, principalement vers l'Italie.
- ✓ Une demande en pleine évolution (type de produit, mode de consommation, mode d'achat, mode de communication)
- ✓ Un marché très concurrentiel avec une production néerlandaise qui ne cesse de progresser mais qui rencontre des contraintes environnementales et sociétales
- ✓ Un écart de compétitivité avec des concurrents placés dans un autre contexte social, sanitaire et environnemental ;
- ✓ Une activité qui dégage de faibles marges à tous les stades de la filière
- ✓ Un déficit d'image de la filière au plan agricole et sociétal

- ✓ La filière veaux de boucherie permet l'équilibre de la filière bovin lait en valorisant 90% des veaux mâles laitiers et 30% du lactosérum sous produit de l'industrie laitière

II - LES ENJEUX

Au regard de ce contexte et de son évolution les principaux enjeux pour la filière sont les suivants :

Enjeux économiques et sociaux

- ✓ Le revenu des éleveurs
- ✓ Le maintien du potentiel de production
- ✓ La satisfaction du marché intérieur
- ✓ L'évolution de la consommation intérieure
- ✓ Le coût de l'alimentation et le type d'alimentation
- ✓ La qualité des produits
- ✓ Le fonctionnement de la filière et les relations avec la grande distribution
- ✓ La complémentarité avec la filière laitière
- ✓ Le renouvellement des générations : producteurs et transformateurs
- ✓ L'attractivité du métier et les conditions de travail

Enjeux environnementaux et sociétaux

- ✓ Le bien être animal, l'environnement, la santé et la protection animale
- ✓ La durabilité des systèmes d'élevage
- ✓ L'image positive de l'élevage et de la viande
- ✓ La reconnaissance de la production et son acceptabilité sociétale.

Pour répondre à ces enjeux, dans un contexte où la production diminue plus vite que la consommation et d'une demande en pleine évolution, la filière veau de boucherie pour assurer sa pérennité devra relever 2 défis majeurs, celui de maintenir voire de développer son potentiel de production afin de répondre aux besoins du marché intérieur et celui de consolider la consommation de viande de veau en satisfaisant les attentes des consommateurs d'avenir.

La stratégie retenue s'appuiera sur les objectifs suivants :

- Le développement d'une production compétitive, moderne, adaptée à la demande des consommateurs et capable de résister à la concurrence européenne grâce à la modernisation des systèmes d'élevage pour maîtriser les coûts d'alimentation et la qualité des produits, l'augmentation du nombre, de la taille et de la durabilité des ateliers.
- L'amélioration du fonctionnement de la filière à travers la consolidation des relations contractuelles entre les différents maillons de la filière, y compris la distribution, en développant le partenariat avec la filière laitière et la transparence des marchés.
- Le soutien de la consommation intérieure de viande de veau et la recherche de marchés à l'exportation afin de disposer de débouchés rémunérateurs. Il convient en particulier de favoriser la mise en avant du produit, de recruter et former les consommateurs de demain
- La promotion de l'image de l'élevage, du métier et de la viande pour faciliter le renouvellement des générations d'éleveurs et des professionnels pour améliorer l'attractivité de la filière et sa reconnaissance par la société.

Quelles perspectives pour 2025 ?

III – LES OBJECTIFS ET LES ACTIONS PROPOSES SELON LES ENJEUX CLES IDENTIFIES

Objectif 1 : Définir et promouvoir un modèle d'atelier de production de veau moderne et durable

La disponibilité en matière première ne cesse de diminuer, en augmentant de manière continue les coûts de production du veau. L'augmentation de la part d'aliment solide dans la ration nécessite une plus grande mécanisation des bâtiments, dont le coût n'est supportable que par l'augmentation de la taille des ateliers.

Action 1 : moderniser les systèmes de production (type d'aliment, durée d'engraissement...)

- Réaliser des recherches sur l'alimentation, en particulier sur les nouvelles de protéines et la conduite d'élevage, en préservant la qualité du produit

Action 2 : Concevoir des bâtiments modernes et innovants pour améliorer les conditions de travail, diminuer les charges fixes d'exploitation, améliorer le bien être animal et la durabilité des élevages en réduisant les impacts environnementaux (économie d'énergie, BBC, effluents...)

- Encourager la recherche –développement et le transfert de technologie

Action 3 : Encourager et faciliter les agrandissements et la création d'ateliers

- Relèvement des seuils ICPE pour les ateliers de veau de boucherie et réduction des délais d'instruction des dossiers (moins d'un an)
- Aider à la modernisation des élevages et à leur création par un soutien financier aux investissements

Action 4 : Mettre en place un réseau national de références technico-économiques d'élevage

Objectif 2 : Favoriser le renouvellement des éleveurs, améliorer l'attractivité du métier

En 2010 20% des chefs d'exploitation avait plus de 55 ans, les cessations d'activité s'accroissent chaque année alors que les installations sont de plus en plus rares

Action 5 : Valoriser le métier d'éleveur et attirer des compétences nouvelles

- Avoir une démarche proactive vers la profession, l'enseignement, les demandeurs d'emploi pour informer sur le métier d'éleveur et la filière
- Favoriser la transmission des exploitations

Action 6 : Améliorer la contractualisation entre éleveurs et intégrateurs, avec un mode de rémunération des éleveurs favorisant la lisibilité du projet à long terme. Adapter la durée des contrats

Objectif 3 : Structurer la filière, améliorer son fonctionnement

Action 7 : Moderniser la relation éleveurs/intégrateurs

La rémunération des éleveurs se fait selon des critères techniques, y intégrer des indicateurs relatifs au coût de production

Action 8 : Développer le partenariat avec la filière laitière

Le veau reste un sous-produit de la production laitière avec des conséquences sur la quantité et la qualité des veaux nourrissons.

Le cheptel laitier continue de diminuer et l'utilisation du sexage des semences favorise actuellement la production de veaux femelles.

- Mettre en place un contrat sur le veau nourrisson afin de définir une garantie de qualité et de quantité et de répartition de la valeur entre les différents acteurs de la filière
- Réaliser des actions communes avec la filière laitière sur la lutte contre l'antibiorésistance

Action 9 : Poursuivre les efforts de transparence des marchés

Pour faciliter les relations amont/aval, la transparence sur les prix et les marges est nécessaire. Les différents outils de classement et de cotations ont été réformés pour améliorer leur fonctionnement en apportant plus de précision et de fiabilité. Les travaux de l'observatoire des prix et des marges devraient permettre de connaître les différentes marges aux différents stades de la filière.

- Terminer la mise en place de la nouvelle grille de classement des carcasses en matière de couleur et améliorer l'efficacité du classement en matière de conformation
- Appliquer la réforme des cotations et garantir la cohérence des prix en cas d'achat en lots
- Intégrer le veau de boucherie dans l'observatoire des prix et des marges
- Travailler un accord interprofessionnel d'achat enlèvement de veaux de 14 jours et de veaux de moins de 8 mois destinés à l'abattage

Action 10 : Moderniser les relations avec la grande distribution

Faciliter la concertation de l'ensemble des partenaires de la filière y compris la grande distribution et les consommateurs, pour développer une stratégie plus coopérative (*En France tous les maillons s'en sortent mal en ayant tendance à s'opposer, contrairement à la situation rencontrée chez nos principaux partenaires européens qui collectivement accroissent la valeur ajoutée globale de la filière*)

Objectif 4 : Dynamiser la mise en marché et la consommation de viande de veau

Comme pour beaucoup de viande de boucherie, les acheteurs de viande veau sont plutôt âgés. Il faut rapidement habituer les jeunes consommateurs à acheter de la viande de veau et leur prouver qu'elle s'intègre parfaitement dans des repas modernes (rapides et faciles). et équilibrés.

Action 10 : Développer l'offre de viande veau auprès de nouveaux consommateurs et communiquer efficacement auprès d'une cible rajeunie (les consommateurs de moins de 35 ans)

- Développer des produits innovants
- Favoriser l'émergence de l'offre de veau en magasin
- Communiquer sur le produit

Action 11 : Développer l'approvisionnement de la RHD en viande de veau française et promouvoir la démarche collective « Viandes de France » auprès des collectivités

Action 12 : Saisir les opportunités à l'exportation en Europe et dans les pays tiers
L'évolution du statut sanitaire de la France vis-à-vis de l'ESB et le développement des échanges peut permettre de vendre le savoir faire français sur de nouveaux marchés

Objectif 5 : Pérenniser une filière attractive pour les éleveurs et reconnue par la société

Promouvoir une image positive de l'élevage, des métiers et de la viande

Action 13 : Renforcer le dialogue entre la société civile et les éleveurs – Contribuer au débat « Viande et santé »

- Faire connaître la filière au grand public
- Mettre en place un repère de consommation

Action 14 : Faciliter le renouvellement des compétences et des entreprises

- Promouvoir les métiers (élevage et boucherie) et avoir des démarches proactives vers l'enseignement et les demandeurs d'emplois

Action 15 : Etre pro-actif sur les attentes sociétales, l'environnement, le bien être et la sécurité alimentaire

- Rationaliser l'utilisation des antibiotiques
- Anticiper sur les attentes ou obligations en matière de bien-être animal